

Vienne le 7 Janvier 1856

Réponse aux lettres de
M^r de Lesseps du
12. 15 et 19 Janvier
1856.

Monsieur le Ministre

1257

J'ai reçu vos lettres du 12, 15
et 19 Janvier dernier, et je
m'emprêse d'y répondre.

D'abord, je partage votre opinion
sur votre retour en Europe: votre
présence à Paris pendant les ^{négociations} ~~tractative~~
pour la paix générale est bien plus
nécessaire qu'en Egypte ou à Con-
stantinople, ou que la question du
perçement de l'Isthme doit faire
partie du traité de paix, ou en
former l'heureuse clôture, selon
l'avis du doyen ~~de~~ de la Diplomatie
le Prince Metternich, et de son Ministre
Baron de Bouck, qui ~~ont déjà fait~~
des démarches analogues.

L'avis contenu dans la lettre du
15 Janvier fut publié dans
le Journal ministériel "l'Austria",
Les Notes dirigées à MM^{rs} Linant
Bey, et Edhem Pacha sur les
instructions des membres de la
Commission internationale sont
en pleine règle, et nous en atten-
drons avec plaisir les résultats.

Nous sommes charmés de vous
serrer la main prochainement en
Autriche, où nous tâcherons de
pousser l'affaire de l'Isthme avec
la sérieuse fermeté qu'il exige.

L'autorisation de la Porte pour
l'exécution du Ferman du Viceroy

ad. H. A.

n'est pas nécessaire tant que la Porte
et toutes les puissances de l'Europe
assumeront la question dans le traité
de la paix universelle, et j'espère que
la question d'argent se réduira bien
tôt en question de tout secondaire.

L'exemplaire du firman et des Statuts
modifiés ont sont dans les mains du
Ministre Baron de Bouck, et à Notre
arrivée à Vienne ses observations
~~actuelles~~ ^{eventuelles} seront prises en considération.

Madame de Negretti, qui attendra
dans quelques jours ses couches est
charmée d'avance de faire Notre
connaissance personnelle et mes fils se
préparent à marcher sur les traces
de Notre charmant et aimable Carlo.

Après leur départ de Trieste je
n'ai plus de nouvelles de nos
amis de Paris, ou un certain
H. de la Madelène, et M.^r Alexis
Barrault ont publié des brochures
contre le percement de l'isthme,
et persiflé indignement le rapport
de nos amis Sinant et Mougel
Beis. Par ordre du Ministre Bar.
de Bouck, auquel M. Barrault
avait dédié sa brochure, je lui
ai répondu très catégoriquement, et
en relevant les fausses suppositions
qu'il avait prises pour basis de ses
propositions presque étouffées, et
ridicules.

À gré, M.^r le Ministre l'expression
la plus sincère de la plus haute estime,
et de mon plus sincère ^{et amical} dévouement
Negretti